



Rentrée scolaire 2020-2021

Esprit de sacrifice et capacité d'écoute attentive et mutuelle sont nécessaires

La rentrée scolaire 2020-2021 a effectivement démarré au Togo, le lundi 2 novembre dernier. La menace de la pandémie du coronavirus qui pèse sur le bon déroulement des activités pédagogiques, ainsi que les velléités de grèves qui couvent au sein du personnel enseignant doivent pousser ...



PAGE 3

JEUNESSE



Journée africaine de la jeunesse 2020

Message de Madame Myriam DOSSOU-d'ALMEIDA, ministre du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes

PAGE 6

FINANCE



Finance

En 2019, la BOAD a décaissé 465,7 milliards FCFA en faveur du Togo

La Banque ouest africaine de développement (BOAD) a décaissé au total 465,7 milliards FCFA pour le Togo en 2019. C'est ce qu'indique le rapport annuel de la banque publié lundi 2 novembre. Le financement a été accordé dans plusieurs domaines.

PAGE 5

Interview avec Dr Tindjo Djagri sur les récents cas de suicides au Togo

«Il est important de savoir les principales méthodes utilisées pour se suicider pour des stratégies de prévention»

PAGE 7



Assemblée nationale

Les députés renforcent la législation en faveur des personnes âgées

Réunis hier à l'Assemblée nationale, les députés togolais ont adopté le projet de loi autorisant la ratification du protocole à la charte africaine des droits de l'Homme et des peuples, relatif aux droits des personnes âgées, adopté le 31 janvier 2016 à Addis-Abeba. Ce vote vient renforcer la législation en faveur de ces personnes vulnérables.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Migration de main d'œuvre : le Togo prend des mesures pour protéger ses ressortissants

Réunis au sein de l'hémicycle hier, les députés togolais ont voté favorablement pour la ratification de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, adoptée le 18 décembre 1990 à New York. Ce texte permet de protéger les travailleurs migrants en général, mais le Togo prend aussi des dispositions pour protéger ses ressortissants éparpillés partout dans le monde pour des raisons professionnelles.

« La migration est une situation complexe. Lorsque vous vous retrouvez dans un pays étranger, vous êtes dans une certaine vulnérabilité. Il faut donc une législation pour protéger les personnes qui se retrouvent dans cette situation », a déclaré Bernadette Essossimna, Legzim-Balouki, la présidente de la Commission des droits de l'Homme. ...

PAGE 3

Secteur de la Santé au Togo

Les syndicats du secteur s'adressent à Moustafa Mijiyawa

Les sept centrales syndicales dans le domaine de la santé au Togo se sont adressées, hier 03 novembre 2020, à leur ministre de tutelle, professeur Moustafa Mijiyawa, ministre de la Santé et de l'Hygiène publique. A travers une conférence tenue à Lomé, ces ...



PAGE 11

| | | | |
|--|--|---|--|
|  <p>Les députés renforcent la législation en faveur des personnes âgées</p> | <p>SOMMAIRE</p> <p>Banque Ecobank reçoit le prix Speak Up Africa 2020</p>  <p>P 9</p> | <p>Documentaire / Campagne « Togo the place to go » Parce que l'image du Togo compte !</p>  <p>P 9</p> | <p>Rapport biodiversité et santé On estime qu'il existe encore 1,7 million de virus non découverts chez les mammifères et les oiseaux</p>  <p>P 11</p> |
|--|--|---|--|

Promotion des bénéficiaires des produits FNFI

KLUTSE Dovi Amélevo, coiffeuse grâce au crédit AJSEF du FNFI

Pour le compte de ce numéro de votre rubrique Echos des bénéficiaires des produits FNFI, Madame KLUTSE Dovi Amélevo, qui a pu s'installer en tant que coiffeuse professionnelle partage avec vous dans les lignes qui suivent les secrets de sa réussite. Aujourd'hui elle est fière d'exercer le métier de ses rêves. Retour sur le parcours de cette trentenaire.

L'histoire de Madame Amélevo ressemble trait pour trait à celle de plusieurs jeunes artisans qui après avoir obtenu le Certificat de Fin d'Apprentissage (CFA) se retrouvent dans des situations financières difficiles pour se mettre à leur propre compte en ouvrant leurs ateliers. Amélevo, 31 ans, a pendant trois années suivi une formation en coiffure, formation sanctionnée par un CFA qui lui donne désormais le quitus d'ouvrir son atelier. Nantie désormais de son diplôme, notre jeune dame calme et réservée de nature se retrouve confrontée à un problème, source de financement.

" Pendant que j'achevais ma formation, je voyais déjà que je serai confrontée à un problème financier quand il sera question pour moi d'ouvrir mon atelier. Et depuis lors je cherchais par quels moyens je pouvais contracter un crédit pour pouvoir me lancer. Il est vrai que j'avais de petites économies mais il m'en fallait bien plus pour pouvoir acquérir tout ce dont j'ai besoin. Alors j'ai été orientée vers PADES microfinance pour voir si j'étais

éligible à un des nombreux produits du FNFI."

Et justement pour informer périodiquement les potentiels bénéficiaires des opportunités offertes par le FNFI, il est organisé assez souvent, en plus des émissions radios de sensibilisation de masse, des séances de partages d'informations au sein des PSF partenaires du FNFI.

" A cette séance d'échange et de discussions, il nous a été partagé le produit AJSEF et quelles conditions il fallait remplir pour pouvoir en bénéficier. J'avoue que j'ai été très surprise des conditions très souples qui étaient exigées avant de pouvoir bénéficier du crédit jeune du FNFI. Sans tarder, je me suis pliée aux exigences requises et au bout de quelques semaines, j'ai obtenu un premier crédit de 300.000 FCFA qui m'a permis de pouvoir équiper en kits d'outillage le petit atelier que voici. Et comme vous pouvez le constater avec moi, j'ai tout ce qu'il me faut pour offrir aux cheveux de ma clientèle des soins de qualité."

Aujourd'hui, notre interlocutrice



KLUTSE Dovi Amélevo

mesure tout l'impact du crédit AJSEF sur son quotidien, elle s'épanouit chaque jour davantage et renforce son autonomie.

" Je suis très heureuse d'exercer le métier de mon choix. C'est vraiment réconfortant de voir que les gens

te font confiance et affluent dans ton salon de coiffure. Toutes ces marques de confiance ajoutées aux revenus que je dégage me combent de bonheur et me galvanise à aller encore et encore plus loin".

KD

Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yaglia

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... La ratification de cette Convention marquera, d'une part, la volonté de notre pays de faire de la protection et de la promotion des droits de l'Homme le socle du développement et, d'autre part, lui permettra de renforcer son arsenal juridique en matière de protection des droits des travailleurs migrants. Cette ratification permettra également au Togo de bénéficier des appuis techniques et financiers des partenaires au développement pour le renforcement

des capacités institutionnelles, humaines et matérielles en vue d'une meilleure prise en compte des questions de droits fondamentaux des travailleurs migrants. « La situation de nos compatriotes de l'extérieur est une préoccupation pour les autorités togolaises. À preuve, le vote des Togolais de l'extérieur est aujourd'hui une réalité. Le Haut-conseil des Togolais de l'extérieur est mis en place et des dispositions sont prises pour la pleine intégration des Togolais

de la diaspora », a assuré le ministre des Droits de l'Homme et des Relations avec les institutions de la République, porte-parole du gouvernement, Christian Trimua.

« Les débats sur les politiques migratoires ne peuvent pas se dérouler dans un vide juridique, dans un espace de non-droit. Des principes, des textes et des outils doivent être portés, notamment à travers une législation volontariste et engagiste. C'est là toute la portée de la ratification relative à la situation des travailleurs

migrants, notamment ceux en situation irrégulière », a affirmé la présidente de l'Assemblée nationale, Yawa Djigbodi Tségan. Là aussi, les députés ne se sont pas fait prier pour accorder leurs voix à ce texte. « Cette Convention vient réaffirmer l'apport non négligeable des travailleurs migrants à l'essor de l'économie de leurs pays d'accueil », a déclaré l'honorable Innocent Kagbara au nom du groupe parlementaire, Net/PDP.

L'honorable Tchitchao Tchalim du groupe

parlementaire Unir, pour sa part a déclaré : « Les personnes, quel que soit l'endroit où elles se trouvent jouent un rôle important dans la société. Il convient de prendre des dispositions pour les protéger, et améliorer leurs conditions de vie et de travail ». « L'adhésion à ce texte est bienvenue pour la protection des migrants et spécifiquement des Togolais de l'extérieur qui sont au nombre de plus de 2 millions », a renchéri l'honorable Adjoyi Kodjotsè de l'UFC.

Edem D.

Rentrée scolaire 2020-2021

Esprit de sacrifice et capacité d'écoute attentive et mutuelle sont nécessaires

La rentrée scolaire 2020-2021 a effectivement démarré au Togo, le lundi 2 novembre dernier. La menace de la pandémie du coronavirus qui pèse sur le bon déroulement des activités pédagogiques, ainsi que les vellétés de grèves qui couvent au sein du personnel enseignant doivent pousser tous les acteurs à faire preuve de sacrifice et d'écoute attentive. C'est à cela que les convie le président de la République, Faure Gnassingbé.

Avant le démarrage des cours, le ministre des Enseignements primaire, secondaire, technique et de l'Artisanat, le professeur Dodzi Komla Kokoroko a exposé toutes les mesures prises pour que l'année scolaire actuelle connaisse du succès, non seulement sur le plan sanitaire, mais aussi sur le plan académique. Aux premières heures de la reprise des cours, on peut constater que les décisions gouvernementales sont respectées par les acteurs du système éducatif. Par endroit, il y a quelques

ratés. Mais, même les écoles privées ont fait de gros efforts pour protéger les élèves et les enseignants. La vigilance devrait être accrue afin qu'au moindre problème, une prompt réaction soit au rendez-vous. Les parents, de leurs côtés, doivent sensibiliser leurs enfants afin que ces derniers respectent scrupuleusement les mesures d'hygiène prescrites, et surtout, fassent du port correct du masque de protection, une habitude. Les acteurs en charge de la riposte contre le coronavirus dans notre pays et ceux en charge du secteur éducatif,

doivent maintenir le dialogue, ainsi qu'une collaboration sans faille.

En ce qui concerne les mésententes entre les syndicats des enseignants et le gouvernement, il faudrait que chacun fasse preuve de retenue. Malgré les contraintes budgétaires et le coût élevé de la lutte contre la pandémie dans notre pays, des efforts sont faits pour améliorer les conditions de vie et de travail des enseignants. Le professeur Kokoroko est d'ailleurs largement revenu sur cet aspect à la veille de la rentrée scolaire.

Un concours aura lieu d'ici la fin de ce mois et un quota est prévu pour les enseignants volontaires. Le gouvernement prévoit la construction de milliers de salles de classe d'ici 2025. Une réforme profonde du système



Faure Gnassingbé saluant des élèves

éducatif, à laquelle nous appelons tous, sera opérée. Par-dessus tout, le dialogue est maintenu avec les acteurs du système éducatif afin que les uns et les autres puissent continuer à échanger sur leurs préoccupations. Ce n'est en tout cas pas le moment de brandir des menaces de grève. Au contraire, l'avenir de ces millions d'élèves, et par

ricochet, l'avenir du pays doit pousser chacun à être plus raisonnable. « La reprise des cours se fait dans un contexte sanitaire particulier. Ceci requiert de notre part un sacrifice accru, et une écoute attentive aux besoins du secteur de l'éducation, pour garantir un avenir radieux à nos enfants », a écrit Faure Gnassingbé lundi.

Edem Dadzie

Assemblée nationale

Les députés renforcent la législation en faveur des personnes âgées

Réunis hier à l'Assemblée nationale, les députés togolais ont adopté le projet de loi autorisant la ratification du protocole à la charte africaine des droits de l'Homme et des peuples, relatif aux droits des personnes âgées, adopté le 31 janvier 2016 à Addis-Abeba. Ce vote vient renforcer la législation en faveur de ces personnes vulnérables.

« Les personnes âgées, à cause de leur vulnérabilité et des conditions de précarité dans lesquelles elles se retrouvent parfois, ont besoin d'être protégées. Même si une bonne partie de nos populations est jeune, les personnes âgées ont une grande importance dans nos sociétés. Elles représentent la sagesse. Nous sommes tous des personnes âgées en devenir », a déclaré Bernadette Essossimna Legzim-Balouki, présidente de la Commission des droits de l'Homme.

La ratification de ce protocole permettra à notre pays de redynamiser l'inclusion sociale des personnes âgées, de renforcer les politiques nationales et programmes de protection sociale en leur faveur et de valoriser leur potentiel pour une participation efficace au développement du Togo. « La ratification du protocole à la charte africaine des droits de l'Homme et des peuples, relatif aux droits des personnes âgées traduit l'engagement du gouvernement sous le leadership du président de la

République, son excellence monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, de mettre en place une politique de protection des couches les plus vulnérables de notre pays », a affirmé pour sa part, la présidente de l'Assemblée nationale, Yawa Djigbodi Tségan.

Selon le ministre des Droits de l'Homme et des Relations avec les institutions de la République, porte-parole du gouvernement, Christian Trimua, « notre pays a depuis quelques années replacé nos seniors comme une priorité ». D'ailleurs, le chef de l'Etat lors de son dernier discours sur l'état de la nation à l'Assemblée nationale, a réservé tout un volet aux personnes âgées.

Il a notamment évoqué la construction de maisons de retraite et le rétablissement de l'allocation de départ à la retraite. Epousant cette dynamique, les différents groupes parlementaires ne pouvaient que donner leur quitus à cette ratification.

« Ce projet de ratification est une avancée majeure en faveur des personnes âgées. Elle permettra de renforcer leur inclusion », a déclaré l'honorable Innocent Kagbara du groupe parlementaire Net/PDP. S'exprimant pour sa part au nom du groupe parlementaire Unir, l'honorable Tchitchao Tchalim a affirmé : « tout être humain est appelé à naître, grandir et vieillir. Mais quel est le

sort réservé aux personnes âgées ? Il est malheureux de constater que ceux-ci ne bénéficient pas toujours d'un meilleur traitement dans la société. Ce texte vient donc remédier à cette situation ». Enfin, l'honorable Kodjotsè Adjoyi se prononce au nom de l'UFC en ces termes : « le Togo est l'un des premiers dans la sous-région à mettre en place une Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH). Depuis lors, plusieurs organisations œuvrent pour l'amélioration des droits de l'Homme dans notre pays. La ratification de ce projet répond aux attentes de l'UFC en matière de protection des personnes âgées ».

E. Dadzie

Côte d'Ivoire / Création d'un Conseil national de Transition

La « précipitation » de l'opposition qui creuse sa propre tombe

Ce qu'on pouvait appeler une « sanction » a été sans appel pour l'opposition : plus de 94% des suffrages exprimés pour le président Alassane Ouattara, dès le 1er tour. Ses poursuivants directs, dont les scores étaient repérables à la loupe sur la liste des résultats proclamés par la CEI hier mardi 3 novembre 2020, n'ont eu, du moins, pour ceux qui se sentaient concernés par cette élection, que le sourire à la place du soupir.



L'opposition ivoirienne en conférence de presse

Kouadio Konan Bertin qui se veut être « l'homme d'Etat », opte dans son message de félicitation, pour un jeu de mot presque subtile mais réaliste. 1,99% pour Kouadio Konan Bertin, 1,66% pour Henri Konan Bédié, et 0,99% pour Pascal Affi NGuessan. Des résultats qui ne surprennent personne, mais qui poussent à l'évidence l'opposition à commettre l'erreur de créer un « Conseil national de Transition ».

Arrivé 2ème à ce scrutin, le rejeton du PDCL « se couche

» et s'avoue vaincu face à l'absolutisme du pouvoir Ouattara. L'écart est si grand, que tous ralliements actuels d'autres candidats ne sauraient combler. 1,99% des suffrages, loin des 94% du président sortant, alors que Kouadio Konan Bertin avait été meilleur élève en 2015. Il est désormais réduit au silence, mais sera sans doute, avec ce scrutin, le chef de file d'une opposition en perte de vitesse, unie mais tâtonnante dans sa stratégie.

Surprise presque par le non-respect des promesses faites dans les

coulisses, rattrapée par son incohérence et ses prises de position presque infertiles, l'opposition ivoirienne tombe dans le jeu du pouvoir Ouattara. Sinon, comment comprendre que l'opposition puisse décider de créer un Conseil national de Transition, alors même qu'aucune disposition légale et légitime ne l'y habilite ?

Sur quels fondements constitutionnels l'opposition s'arroge-t-elle le droit de se substituer aux institutions régaliennes existantes pour créer un Conseil de transition ?

Quand on sait que le président de la République sortant reste en place jusqu'à l'investiture du nouveau candidat élu président de la République au moyen d'une élection validée par le Conseil constitutionnel, il est presque surprenant de voir l'opposition opter pour cette stratégie. Une chose est d'user de ses libertés publiques, une autre est de respecter les institutions républicaines qui ont validé les candidatures au scrutin. Et dans cette logique, l'opposition ivoirienne, qui avait appelé à la désobéissance civile et au boycott du scrutin du 31 octobre dernier, devrait attendre la fin légale du mandat actuel du président sortant avant de prendre de telles décisions, aussi légitimes qu'elles puissent paraître à ses yeux. L'illégalité dans laquelle se verse actuellement l'opposition ivoirienne ne sera pas sans conséquences. Il en va de soi que le pouvoir Ouattara a désormais le prétexte fondé sur « la violation des textes constitutionnels » pour poursuivre, arrêter et emprisonner ses adversaires politiques.

En voyant la célérité avec laquelle le ministre de la Justice ivoirienne, Sansan Kanbille, a saisi le procureur de la République et le tribunal de première instance d'Abidjan pour traduire « devant les tribunaux les auteurs et les complices de ces infractions », il est évident que le pouvoir Ouattara n'attendait que l'argument légal pour passer à l'offensive. D'ailleurs, le directeur exécutif du RHDP, Adama Bictogo, n'a-t-il pas appelé le gouvernement à « sévir » contre les fauteurs de troubles et les auteurs des violences et meurtres post-électorales ?

En somme, l'opposition a tout intérêt à sortir de cet « illogisme » juridique pour penser à d'autres stratégies fondées sur le respect des textes constitutionnels. D'ailleurs, la Constitution de la Côte d'Ivoire ne prévoit pas de « transition ». En se référant aux dispositions de l'article 59 de la Constitution ivoirienne, il est difficile de dire qu'il n'y a pas eu d'élection en Côte d'Ivoire le 31 octobre dernier, les conclusions des principaux observateurs faisant foi.

Alexandre Wémima

USA

Donald Trump ou Joe Biden : vers un résultat contesté de l'élection présidentielle américaine ?

L'élection présidentielle américaine de 2020 est bien partie pour battre des records de participation. Plus de 93 millions d'Américains ont déjà voté par correspondance ou par anticipation dans un bureau de vote prévu à cet effet contre 47 millions en 2016. Du jamais vu aux États-Unis. Mais le recours massif au vote par correspondance et un scrutin serré dans plusieurs États clés pourraient retarder l'annonce des résultats officiels. Un scénario susceptible d'inciter Donald Trump à contester les résultats.

« La participation devrait être la plus forte de l'histoire des États-Unis avec entre 150 et 160 millions de bulletins de vote comptabilisés », juge Jean-Éric Branaa, chercheur spécialiste des États-Unis à l'université Paris-2 Panthéon-Assas, contacté par France 24. Problème, dépouiller l'intégralité de ces bulletins risque de prendre du temps, notamment dans les États qui n'autorisent pas le dépouillement des votes anticipés avant le jour de l'élection. C'est en particulier le cas du Michigan et de la Pennsylvanie, deux États clés dans lesquels Donald Trump et Joe Biden ont jeté toutes leurs forces ces derniers jours pour

convaincre les électeurs indécis.

« Il sera impossible de dépouiller en une journée autant de bulletins, d'autant que nombre d'entre eux arriveront après le 3 novembre », affirme Romain Huret, historien des États-Unis et directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS). « Or, cette situation pourrait aboutir au pire des scénarios : Donald Trump déclaré vainqueur mardi soir, puis Joe Biden finalement élu une semaine plus tard après le décompte de l'intégralité des bulletins », prévient le spécialiste.

Donald Trump répète en boucle depuis des mois que le vote par voie postale est

sujet à fraude, bien que les experts soulignent qu'elle reste marginale aux États-Unis. Envoyer son bulletin par courrier est une tradition de longue date, et un vote sur quatre a été effectué ainsi en 2016. Mais pour cette année de pandémie de Covid-19, les démocrates ont mis en avant le vote par correspondance comme un moyen sûr de voter afin d'éviter tout risque d'infection. D'où la rhétorique sur les risques de fraude employée tout au long de la campagne par le président sortant.

Le scénario d'un pays qui se réveillerait, mercredi 4 novembre, avec deux candidats revendiquant la victoire et promettant de se battre jusqu'au bout pour



Donald Trump et Joe Biden

le prouver serait donc à exclure ?

« C'est la première fois qu'un président annonce qu'une transition pacifique n'est pas certaine », rappelle pour sa part Romain Huret. « Il est certain que les républicains vont contester les résultats s'ils perdent de peu, affirme-t-il. Ils ont déjà commencé à le faire dans le Texas, où la validité de 127 000 bulletins de vote anticipés a été remise en cause devant les tribunaux. »

En 2000, les Américains avaient dû attendre plusieurs semaines avant

de connaître le vainqueur de l'élection présidentielle. Le candidat républicain George W. Bush avait emporté la Floride par seulement 537 voix d'avance sur l'ancien vice-président démocrate Al Gore. Ce dernier avait donc contesté le résultat. Et alors qu'un recompte avait été ordonné par la Cour suprême de Floride, celui-ci avait été interrompu sur décision de la Cour suprême des États-Unis, faisant par la même occasion du fils de George H. W. Bush, le 43e président des États-Unis.

Source : France 24

Mercredi de l'entrepreneur**La gestion fiscale optimale d'une PME en période de Covid-19 au cœur des échanges de ce mercredi**

L'Agence nationale de promotion et de garantie de financement des PME/PMI (ANPGF) a repris ses séances de formation « Mercredi de l'entrepreneur ». Interrompues à cause du coronavirus, ces séances se déroulent désormais en visioconférence. Pour ce mercredi 4 novembre, « Mercredi de l'entrepreneur » se penche sur la gestion fiscale optimale de la PME en période de Covid-19.

ANPGF
AGENCE NATIONALE DE PROMOTION
ET DE GARANTIE DE FINANCEMENT
DES PME/PMI

MERCREDI DE L'ENTREPRENEUR

Thème :
**GESTION FISCALE
OPTIMALE DE LA PME
EN PÉRIODE DE COVID 19**

**04
NOVEMBRE
2020** **9h
GMT**

Adakawe KOUYELE
Chef Division de la Législation Fiscale
Office Togolais des Recettes

zoom **LIVE**

Contact: (+228) 22 53 51 00 / 91 36 85 85

Cette séance permettra d'informer les participants, notamment les responsables des PME sur les mécanismes à adopter pour une gestion fiscale optimale en cette période marquée par la Covid-19. Il s'agira spécifiquement à travers cette séance d'échanger sur les dispositions particulières contenues dans le Code général des impôts pour l'accompagnement des

PME. Les participants seront aussi entretenus sur les dispositions fiscales prises par le gouvernement togolais pour atténuer les effets de la Covid-19 sur les activités des PME et les méthodes et techniques pour une gestion fiscale optimale de leurs entreprises.

Une personne ressource est invitée pour l'occasion. Il s'agit du chef division de la législation fiscale

à l'Office togolais des recettes (OTR), Adakawe Kouyele.

La première séance de la reprise a été couronnée de succès. Tenue le 21 octobre dernier, cette séance a permis d'échanger sur le thème : « quel management adopter en cette période de Covid-19 ? ». Deux panelistes : Mme Naka Gnassingbé-de Souza, directrice générale de l'ANPGF et Gael Ahoomey-Zunu, président du comité de direction de l'Agence sont revenus sur différents aspects qui ont permis aux participants de disposer d'outils nécessaires pour mieux gérer leurs entreprises en cette période de crise.

« Mercredi de l'entrepreneur » permet à l'ANPGF d'atteindre ses objectifs, celui d'assister et d'encadrer les petites et moyennes entreprises ainsi que les micros entreprises qui évoluent dans les secteurs de la production des biens et des services, en vue de leur promotion et de la facilitation de l'accès au financement de leurs activités.

Félix T.

Banque**Ecobank reçoit le prix Speak Up Africa 2020**

La banque panafricaine Ecobank a été primée le 28 octobre dernier pour son engagement en faveur de la santé publique en Afrique. La banque a reçu le prix Speak Up Africa 2020. Ce prix est décerné à l'occasion du 9e anniversaire de Speak Up Africa.



Siège d'Ecobank au Togo

Le prix est attribué aux personnes et aux organisations ayant fait preuve d'un leadership exemplaire et généré un impact positif par leur travail et leurs initiatives. Ecobank mène plusieurs actions pour contribuer à une bonne santé des populations sur le continent.

En juillet dernier, la banque a lancé l'initiative « Zéro Palu ! Les entreprises

s'engagent » en partenariat avec Speak Up Africa. Dans le cadre de ce projet, Ecobank joue le rôle de chef de file du secteur privé dans la lutte contre le paludisme. Il s'agit pour l'institution de mobiliser du soutien et du financement à travers tout le continent.

Pour Ade Ayeyemi, directeur général du Groupe Ecobank, « l'élimination du paludisme favorisera in fine la prospérité de toute l'Afrique, avec des populations en meilleure santé qui seront le moteur de la croissance économique. En tant qu'organisation, nous sommes très fiers de recevoir le Leadership Award de Speak Up Africa. Nous espérons pouvoir continuer à servir de plateforme de sensibilisation pour inspirer l'action contre cette maladie mortelle ».

D'autres acteurs ont été primés par ce prix sur le continent. Il s'agit notamment du président de la République du Niger, Mahamadou Issoufou et de Mme Yvonne Aki-Sawyer OBE, maire de Freetown, capitale de la Sierra Leone.

F.T.

Finance**En 2019, la BOAD a décaissé 465,7 milliards FCFA en faveur du Togo**

La Banque ouest africaine de développement (BOAD) a décaissé au total 465,7 milliards FCFA pour le Togo en 2019. C'est ce qu'indique le rapport annuel de la banque publié lundi 2 novembre. Le financement a été accordé dans plusieurs domaines.

Selon le rapport annuel de la BOAD, dans le domaine de la sécurité alimentaire et du développement rural, la Banque a accordé un financement de 31,3 milliards FCFA au Togo. Dans le domaine des infrastructures, le financement décaissé est de 308,1 milliards FCFA. En matière d'industries, la BOAD a décaissé 12,3 milliards FCFA en faveur du pays. Dans le domaine de l'environnement, 5,4

milliards FCFA ont été décaissés pour le Togo. En ce qui concerne la finance et assurance, le montant du décaissement s'élève à 96,4 milliards et de 12,2 milliards FCFA dans le domaine de l'hôtellerie et autres services.

Parmi les projets financés par l'institution au Togo, on peut citer par exemple le Projet d'aménagement et de bitumage du tronçon Katchamba-Sadori de la route nationale n°17 (RN17)

sur une longueur totale de 60 km. Ce projet permet aussi la construction de deux ponts sur les rivières Kara et Koumougou. Sur ce projet d'un financement global de 39,5 milliards FCFA, la contribution de la BOAD s'élève à 20 milliards FCFA.

Le projet de construction d'une centrale solaire photovoltaïque de 30 Mwc à Blitta bénéficie aussi de l'appui de la BOAD. Cette initiative vise à contribuer à la diversification du mix énergétique et à la réduction des coûts de production. Le financement de la Banque est de 7 milliards FCFA.



Le siège de la BOAD à Lomé au Togo

Toujours dans le domaine de l'énergie, la banque finance le projet de construction d'une centrale thermique en cycle combine de 65 Mw par la société Kekeli

Efficient Power.

La Banque ouest africaine de développement finance plusieurs autres initiatives au Togo.

Félix Tagba

Journée africaine de la jeunesse 2020

Message de Madame Myriam DOSSOU-d'ALMEIDA, ministre du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes

En 2006 à Banjul en Gambie, lors de l'adoption de la Charte africaine de la jeunesse, le 1er novembre a été proclamé et institué comme « Journée africaine de la jeunesse » par les Chefs d'Etats et de Gouvernements de notre continent.



Myriam DOSSOU-d'ALMEIDA

L'objectif visé en instituant une telle journée est de donner à chaque Etat membre, l'occasion de marquer un arrêt pour examiner et réfléchir avec l'ensemble des acteurs sur la pertinence et l'impact des différentes politiques publiques sur le bien-être et l'épanouissement des jeunes.

Il s'agit également d'un moment privilégié pour promouvoir la reconnaissance des jeunes comme acteurs clés des transformations sociales, de la croissance économique et le développement durable de nos pays.

Les jeunes aujourd'hui nous montrent qu'ils sont prêts à être partie prenante de la solution face aux grands enjeux sociétaux et que leur désir ardent reste celui d'être entendus et de se voir confier des responsabilités. Au Togo et à l'instar des autres pays du continent, la journée africaine de la jeunesse est une occasion supplémentaire de donner une visibilité aux jeunes femmes et aux jeunes

hommes qui travaillent pour le développement économique et social de notre pays.

C'est aussi une occasion pour amplifier leurs voix, pour démultiplier l'effet de leurs engagements et de leurs actions pour la paix et stabilité du Togo.

En définissant le thème : « voix des jeunes, actions, engagement : construire une meilleure Afrique », pour marquer cette année la célébration de la journée africaine de la jeunesse, la Commission de l'Union Africaine veut porter une attention particulière sur l'engagement et la participation des jeunes dans la résolution des grands défis auxquels nos Etats font face et nous exhorte à promouvoir leur contribution pour façonner une Afrique de paix et de prospérité.

Ainsi, la célébration de cette journée est perçue par le gouvernement comme une marque de reconnaissance envers cette couche vitale, légitimée à la fois par son poids dans notre société et par son rôle crucial dans les

actions de développement. Cette perception est largement renforcée par la crise sanitaire mondiale actuelle, face à laquelle, les jeunes se sont très tôt positionnés en participant à la mise en place de solutions afin d'enrayer la circulation du virus et atténuer l'impact socioéconomique de la pandémie de la COVID-19.

En effet, il est réconfortant de voir aux quatre coins du territoire national, des jeunes qui ayant compris que la victoire sur la pandémie dépend aussi de leur action, se mobilisent pour aider leurs communautés à se prémunir contre cette maladie ainsi qu'à éradiquer le sentiment de fatalisme dans lequel beaucoup d'informations venant d'autres continents auraient pu nous plonger tous.

Ce faisant, les jeunes togolais à travers des actes individuels et collectifs nous montrent de manière assez éloquente, qu'en plus d'incarner l'énergie, la créativité et l'innovation, ils symbolisent également

l'espoir en étant capables de soutenir la nation en toutes circonstances.

Je veux ici saluer le dévouement et la détermination des près de 6000 jeunes volontaires d'engagement citoyen qui se sont mobilisés pour sensibiliser environ 3 millions de Togolais aux gestes barrières contre la COVID 19 et fabriqués des milliers de dispositifs de lavage des mains, de masques et de savon liquide au profit des communautés.

Je salue également ces dizaines de jeunes qui ont pris le parti de s'engager dans la gestion du bien public en se faisant élire comme conseillers municipaux ou députés ; nous avons même récemment enregistré l'arrivée au Gouvernement de jeunes hommes et femmes très compétents.

C'est la preuve que la société togolaise est résolument prête à entendre les voix des jeunes, ces jeunes prêts à se battre, à défendre leurs idéaux, à s'imposer par leur travail, leur charisme et leur compétence, comme des leviers pour façonner le Togo émergent que nous appelons de tous nos vœux. C'est donc à juste titre, que les actions menées par le gouvernement ces dernières années ont pour objectif l'autonomisation et l'insertion des jeunes afin d'assurer leur pleine participation à la vie sociale en tant que partenaires utiles et à part entière. Jeunes togolaises et jeunes togolais, sachez que le gouvernement salue à sa juste valeur votre contribution significative au maintien de la cohésion sociale et à l'effort de développement matérialisé par l'amélioration continue des performances de notre pays aux plans économique et social.

Je voudrais vous exhorter à maintenir l'élan et à continuer à œuvrer aux côtés du gouvernement et des partenaires de notre pays, afin de consolider les acquis qui font aujourd'hui la fierté de nous tous. Vous devez prendre toute

votre place en marquant votre engagement et en jouant le rôle qui vous revient dans la marche irréversible du Togo vers un développement durable et inclusif, imprimée par le Président de la République Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé.

Au moment où le coronavirus continue de circuler constituant une menace sérieuse sur nos moyens de subsistance et sur le développement de notre pays, le gouvernement souhaite compter sur votre participation accrue dans le combat contre ce virus. Dans cette logique, je voudrais ici lancer un appel à chaque jeune togolais afin qu'il collabore davantage avec les pouvoirs publics et l'ensemble des acteurs pour arrêter la propagation du virus en continuant par adopter des comportements responsables et en faisant en sorte de protéger le maximum de personnes autour de lui.

Pour conclure, jeunes Togolaises et Togolais, je peux vous assurer que le Gouvernement, à travers le Ministère chargé de la jeunesse continuera d'être engagé pour offrir à tous les jeunes togolais les conditions de leur épanouissement et de leur réussite.

C'est là le cœur de notre action comme stipulé dans l'axe 2 de la Déclaration de Politique Générale portée par la Cheffe du Gouvernement : « la jeunesse a besoin d'être renforcée, soutenue et portée en lui offrant le cadre pour s'autonomiser économiquement et en créant des emplois décents et rémunérateurs ».

Ceci est notre engagement. Nous comptons sur vous pour faire votre part afin que nul ne soit laissé sur le côté. Bonne fête à toutes et à tous dans le respect des mesures barrières contre le coronavirus.

Je vous remercie !

Interview avec Dr Tindjo Djagri sur les récents cas de suicides au Togo

«Il est important de savoir les principales méthodes utilisées pour se suicider pour des stratégies de prévention»

Si le suicide est l'acte qui consiste à se donner volontairement la mort, il faut noter que ses causes sont variables de même que les moyens pour y parvenir. Ces derniers temps, ce phénomène tend à se multiplier au Togo, ce qui pousse scientifiques, hommes de médias et universitaires à se pencher sur la question. Togo matin a rencontré pour l'occasion, le Dr Tindjo Djagri, sociologue du développement et du changement social, membre de l'Association nationale des sociologues du Togo (Ansot). Il présente un bref aperçu de ce phénomène psychosocial, en dresse les facteurs explicatifs et donne une ébauche de solutions.



Dr Tindjo Djagri

T.M. : Quelles peuvent être généralement les causes de suicides et les moyens utilisés pour se donner volontairement la mort ?

Dr. T.D. : Selon E. Durkheim (2007, p.223), « le suicide varie en fonction du degré d'intégration des groupes sociaux dont fait partie l'individu. Quand la société est fortement intégrée, elle tient les individus sous sa dépendance, considère qu'ils sont à son service et, par conséquent, ne leur permet pas de disposer d'eux-mêmes à leur fantaisie ». Dans ce cas on note deux types de suicides : le suicide égoïste qui intervient lors d'un défaut d'intégration. Ici l'individu n'est pas suffisamment rattaché aux autres c'est-à-dire à son groupe d'appartenance (famille, réseaux sociaux, amis etc.).

Pour le **suicide altruiste** : à l'inverse du suicide égoïste, le suicide altruiste est déterminé par un excès d'intégration. Les individus ne s'appartiennent plus et peuvent en venir à se tuer par devoir (on peut avoir

en tête les suicides dans l'armée, dans des sectes, la déception amoureuse, l'échec scolaire etc.).

Outre la question de l'intégration, la régulation est la seconde cause qui permet de rendre compte des taux de suicides enregistrés dans la société. Au rang de ces suicides on note le **suicide anémique** qui intervient lors d'un défaut de régulation. Dans ce cas la réglementation et les normes sont moins importantes c'est-à-dire les individus sont moins tenus au respect des normes, leurs conduites sont moins réglées, leurs désirs ne sont plus limités ou cadrés. Ils peuvent éprouver le « mal de l'infini ». Cette situation s'observe souvent lorsque l'Etat n'arrive plus à assurer de manière adéquate la justice sociale, la protection des droits humains surtout les plus vulnérables.

Le suicide fataliste quant à lui, intervient dans les cas d'excès de régulation. La vie sociale est extrêmement régulée de telle manière que les marges de manœuvres individuelles

sont réduites, le contrôle social et les normes deviennent très rigides. Cette situation est perçue par l'individu comme un état de dictature réduisant sa liberté d'expression et de mouvement.

Par ailleurs la pauvreté est aussi perçue comme un facteur de risque de suicide, puisque au fur et à que l'on monte dans le statut social (bon emploi, situation matrimoniale stable, cercle d'amis important...), le taux de suicide diminue par contre lorsqu'on n'a pas le bien-être ou on descend dans l'échelle sociale (endettement, chômage endurci, exclusion des mécanismes de financement agricole, exclusion des mécanismes de protection sociale, faible revenu ou être sans emploi, inégalité sociale) le taux de suicide augmente.

De plus, la dépression, la dépendance à l'alcool, aux drogues, les conflits, les catastrophes, la violence, la maltraitance, le deuil, le sentiment d'isolement, d'exclusion, d'injustice sociale, de stigmatisation,

d'humiliation ou de rejet sont entre autres causes fortement associées au suicide.

T.M. : Quels sont les signes émotionnels à observer chez les personnes susceptibles de se suicider ?

Dr. T.D. : Les personnes susceptibles de se suicider sont le plus souvent tristes, découragés de la vie, agressifs. Elles ont des troubles de comportement, se mettent en colère pour un rien du tout, ont envie de rester seules et de rédiger leur testament, parlent très souvent de la vie et de Dieu comme dernier rempart. Chez ces personnes on note en outre la démotivation, une négligence sur le plan hygiène corporel et vestimentaire...

Parmi les méthodes **c o m m u n é m e n t** utilisées pour se donner volontairement la mort figurent la pendaison, la noyade, l'intoxication et les armes à feu...

T.M. : Face à ces causes, comment s'y prendre au niveau de la famille, de la société et de l'Etat pour prévenir les tentatives et réduire ce phénomène social ?

Il est important de savoir quelles sont les principales méthodes utilisées pour se suicider pour pouvoir concevoir des stratégies de prévention qui s'avèrent efficaces. Il faut :

- réduire autour de la personne l'accès aux moyens de se suicider (pesticides, armes à feu, certains médicaments, par exemple);

- adopter des

politiques de lutte contre l'alcoolisme pour réduire l'usage nocif de l'alcool;

- démystifier le suicide comme n'étant pas la solution mais plutôt un acte « d'aveu de faiblesse et de lâcheté » à travers la stratégie de communication pour un changement de comportement ;

- multiplier les interventions en milieu scolaire à travers des modules d'enseignement et des campagnes de sensibilisation par les paires;

- traiter le suicide de façon responsable dans les médias au niveau des milieux urbains et ruraux;

- revoir l'éducation familiale en s'appuyant sur les valeurs et le développement personnel;

- assurer le dépistage précoce, le traitement et la prise en charge de personnes souffrant de troubles mentaux et de troubles liés à l'usage de substances psychoactives, de douleurs chroniques ou de détresse émotionnelle aiguë;

- former les agents de santé non spécialisés, de l'action sociale et des associations à l'évaluation et à la prise en charge des comportements suicidaires dans les communes;

- assurer le suivi des personnes qui ont fait une tentative de suicide et leur apporter un soutien au niveau communautaire.

Propos recueillis par Alexandre Wémima




Vous êtes un annonceur, un privé, une agence conseil en communication ou un homme d'affaires ! Vous avez besoin d'une communication dans le journal Togo Matin ?

Contactez notre régie exclusive

DIRECT AGENCE

Rue 132, Angle 139 Aflao-Gakli Djidjole

(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
 EMSTOGO (Tél: 22 26 70 51)
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV: Tél. 22 20 13 20
 TOGO CELLULAIRE: Tél. 22 22 66 11
 TOGO TELECOM: Tél. 22 21 47 14

SANTÉ GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA; Tél: 22 23 46 77
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
 GYM FILLO»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
 www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
 LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
 COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES »; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 COURS DE ZUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME); Tél 90 30 38 75
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél : 22 40 04 99

PHARMACIES DE GARDE (LOME)
du 02 au 09 /11/ 2020

| | | |
|--------------------|--------------------|-------------|
| CENTRE | 46, Rue de la Gare | 22 21 83 30 |
| SANTÉ. | Près de NOPATO | 70 44 91 37 |
| N.D. de MEDJ. | Face Byblos | 22 35 20 02 |
| OLIVIERS. | Bd. H.Boigny | 22 27 04 34 |
| EMMANUEL | Kodjoviakopé | 22 20 76 19 |
| AVE MARIA | CHU Tokoin | 22 22 33 01 |
| GBOSSIME | Marché Gbossimé | 22 22 50 50 |
| AMITIE | SOTED | 22 21 74 47 |
| N.D. de la TRINITE | Super Taco | 22 21 27 80 |
| FOREVER. | Tokoin Forever | 22 26 11 77 |
| AEROPORT | Rte Aéroport SITO | 22 26 21 22 |
| LILAS. | 7, Route de Kégué | 22 26 29 59 |
| PAIX. | Résidence du Benin | 22 26 40 91 |
| THERYA | TOGO 2000 | 22 61 56 52 |
| FIDELIA. | Bè-Kpota | 22 71 95 95 |
| SARAH | Adakpamé | 22 27 09 25 |
| CITE | Bd. du 30 Août | 99 08 15 35 |
| BESDA | Adidogomé | 22 51 05 29 |
| CONSEIL | Sagbado Logoté | 93 10 92 92 |
| EPIPHANIA | ADIDOGOME | 70 40 10 52 |
| POINT E | Djidjilé | 22 25 64 80 |
| CONFIANCE | Face GTA | 22 42 43 81 |
| DELALI | Cacavéli | 96 32 97 54 |
| NATION | TOTSI | 22 25 99 65 |
| LAUS DEO | Léo 2000 | 93 00 65 75 |
| VITAFLORE | Vakpossito | 70 40 22 86 |
| MAINA | Avédji | 70 43 65 34 |
| EL-SHAMMAH | Amadahomé | 70 43 25 85 |
| ADONAI | Agoè-Nyivé | 22 50 04 05 |
| CHARITÉ. | Agoè-Nyivé | 22 25 12 60 |
| N-D DE LOURDES. | Agoè | 22 55 19 64 |
| EMMAÜS | Rte Mission Tové | 96 80 09 12 |
| ESPACE VIE | Agoè Logopé | 99 85 89 07 |
| LA BARAKA | Agoè LOGOPE | 70 41 44 13 |
| M'BA. | Agoè-Légbassito | 70 27 81 81 |
| TCHEP'SON | Togblékopé | 70 42 94 41 |
| ZOSSIME | Zossimé | 70 46 26 64 |
| ST PHILIPPE | Sanguéra | 90 67 33 24 |
| AVEPOZO | Avépozo | 22 27 04 86 |
| DE L'EDEN | Baguida | 70 42 13 98 |

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Blagues

Quand on épouse une femme qui a déjà un enfant; on veut savoir qui doit s'occuper de sa scolarité sachant bien que son père vit?

Pour connaître la force de quelqu'un, il faut pousser la porte du WC au moment où il est à l'intérieur; surtout si c'est une femme.

Peu importe ta relation amoureuse, ne rend jamais visite à ta petite amie de manière inattendue.
 J'ai été présenté aujourd'hui comme son tailleur



Tu achètes poulet rôti à ta go. Elle mange et toi même tu manges les oignons. On te demande tu dis: " oignon purifie le sang"

Parfois tu vois une très belle go et tu penses qu'elle adore l'argent alors qu'elle cherche juste un homme comme moi sérieux et sincère qui fera d'elle une reine, qui l'aimera de tout son corps et son âme

J'aimerais juste savoir le pourquoi le peuple d'Israel se protège avec les armes nucléaires alors que les africains se protègent avec le Dieu d'Israel?



La boisson n'est pas du tout bonne. J'ai failli dire à ma femme aujourd'hui qu'il y'a un imbécile qui a enceinté ma copine

Débat du Jour

Ton père est chauffeur de taxi. Tu attends un beau matin qu'il parte au boulot pour que tu profites appeler ta go. En route elle prend le taxi de ton père et arrivée au portail elle t'appelle pour que tu viennes payer le transport...
 Quelle sera ta réaction en ce moment?

Photos du jour



A



B

Selon vous, c'est quoi le problème majeur de la population de cette localité?

Documentaire / Campagne « Togo the place to go »

Parce que l'image du Togo compte !

Initiative de la société de technologie Debyoo, « Togo The Place To Go » est une campagne qui entend valoriser autrement le petit pays. A travers la diffusion du mini-documentaire « Togo the place to go » dont le narrateur est l'acteur-comédien Julio Teko, cette campagne a été lancée officiellement le 30 octobre dernier.



L'affiche du concept Togo the place to go

La campagne « Togo the Place To Go » sera construite de l'intérieur. Il s'agit d'une approche disruptive du branding territorial. En effet, ce sont les jeunes qui vont s'en approprier et qui vont la porter. Plus qu'un simple slogan ou juste une campagne marketing, la construction de « Togo the Place To Go » à partir d'un mouvement de la jeunesse assure à la campagne la crédibilité, l'authenticité et la popularité.

Le branding territorial

consiste à développer une marque pour un territoire (ville, agglomération, communauté de communes, département, région, pays, sous-région, continent) dans le but d'assurer différentes missions stratégiques de valorisation du territoire telles que la promotion touristique, le développement de l'attractivité (investissement, talent, entreprise...), ou encore valorisation des produits locaux, etc.

« Il ne suffit pas de coller une étiquette sur un lieu pour le vendre. Donner à une destination indésirable un slogan intelligent et un logo élégant ne signifie pas que ce sera un lieu qui enthousiasmera les gens à l'idée de le visiter, d'y vivre ou d'y faire des affaires », a dévoilé Yves Muntu, le PDG et fondateur de Debyoo.

Le branding territorial demande alors l'implication des citoyens et les résidents du territoire. « Les résidents, qui sont un élément clé de

l'image de marque d'une destination, doivent être concernés. Il ne peut y avoir d'image de marque d'un pays sans citoyens et d'image de marque d'une destination sans résidents. L'implication des résidents et des citoyens apporte de la crédibilité. Un lieu a besoin de bien plus qu'un simple slogan. Il a besoin de crédibiliser son image de marque ! », précise Yves Muntu.

Le but de l'initiative « Togo the place to go » est de créer une image de marque en interne dans certains pays africains. Et le choix du Togo comme pays modèle n'est pas ex-nihilo. « Le Togo vient de se classer parmi les premiers pays réformateurs du monde selon le rapport Doing Business 2020 du groupe de la banque mondiale. En outre, il occupe une position stratégique de premier plan le long du Golfe de Guinée... », estime le PDG de Debyoo. Selon le Togolais Julio Teko, « Togo the place to go » est un processus de country branding. « C'est notre manière de faire la valorisation du Togo, de faire en sorte que le Togo devienne un hub. Il s'agit en fait d'un marketing territorial pour faire la promotion touristique et la valorisation des produits locaux », soutient l'acteur culturel Julio Teko.

Plateforme « Youth Initiative Jeunesse Togo » En vue d'assurer la réussite effective de cette initiative, Debyoo a mis en place la plateforme « Youth Initiative Jeunesse Togo ». Par le biais de ladite plateforme, Debyoo veut accompagner tous les jeunes y compris

les étudiants et les lycéens qui ont des initiatives ou qui sont porteurs de projets d'entreprises dans tous les secteurs.

Ces jeunes, une fois entrés dans cette communauté, seront accompagnés, financés et soutenus par leurs aînés qui ont déjà fait un pas dans l'entrepreneuriat. « Nous voulons par des exemples concrets galvaniser ces jeunes. Il y a des gens ici au Togo qui ont réalisé beaucoup de choses. Donc, il faut qu'on arrive à raconter les histoires de ces gens-là. C'est ce que nous voulons faire à travers le concept : Togo the place to go », a clarifié Julio Teko. L'essentiel dans le concept est également de faire connaître toutes ces personnes qui œuvrent d'une manière extraordinaire dans l'entrepreneuriat. « Dans l'entrepreneuriat au Togo, dans tous les secteurs, il y a de jeunes gens qui œuvrent, mais qui ne sont pas connus. Donc c'est important de raconter leur histoire pour mettre en valeur l'image du pays », poursuit-il.

La plateforme « Youth Initiative Jeunesse Togo » est ouverte à tous les jeunes sans exception, et vise à offrir des outils à ses membres pour faciliter les échanges économiques et sociaux. Pour y adhérer, il faut directement s'inscrire gratuitement sur l'application « Debyoo », disponible pour Android et iPhone. Sur le site www.yinitj.com se trouve d'autres informations supplémentaires.

Nadia Edodji

LIRE

« L'Étranger » d'Albert Camus. Ed Gallimard. 1942 Pp 45-46

« ...Au large, nous avons fait la planche et sur mon visage tourné vers le ciel le soleil écartait les dernières voiles d'eau qui me coulaient dans la bouche. Nous avons vu que Masson regagnait la plage pour s'étendre au soleil. De loin, il paraissait énorme. Marie a voulu que nous nagions ensemble. Je me suis mis derrière elle pour la prendre par la taille et elle avançait à la force des

bras pendant que je l'aidais en battant des pieds. Le petit bruit de l'eau battue nous a suivis dans le matin jusqu'à ce que je me sente fatigué. Alors j'ai laissé Marie et je suis rentré en nageant régulièrement et en respirant bien. Sur la plage, je me suis étendu à plat ventre près de Masson et j'ai mis ma figure dans le sable. Je lui ai dit que « c'était bon » et il était de cet avis. Peu après, Marie est venue. Je me suis retourné pour la regarder avancer. Elle était toute visqueuse d'eau salée et

elle tenait ses cheveux en arrière. Elle s'est allongée flanc à flanc avec moi et les deux chaleurs de son corps et du soleil m'ont un peu endormi. Marie m'a secoué et m'a dit que Masson était remonté chez lui, il fallait déjeuner. Je me suis levé tout de suite parce que j'avais faim, mais Marie m'a dit que je ne l'avais pas embrassée depuis ce matin. C'était vrai et pourtant j'en avais envie. « Viens dans l'eau », m'a-telle dit. Nous avons couru pour nous étaler dans les premières petites vagues.

Nous avons fait quelques brasses et elle s'est collée contre moi. J'ai senti ses jambes autour des miennes et je l'ai désirée. Quand nous sommes revenus, Masson nous appelait déjà. J'ai dit que j'avais très faim et il a déclaré tout de suite à sa femme que je lui plaisais. Le pain était bon, j'ai dévoré ma part de poisson. Il y avait ensuite de la viande et des pommes de terre frites. Nous mangions tous sans parler. Masson buvait souvent du vin et il me servait sans arrêt. Au café, j'avais la tête un peu lourde

et j'ai fumé beaucoup. Masson, Raymond et moi, nous avons envisagé de passer ensemble le mois d'août à la plage, à frais communs. Marie nous a dit tout d'un coup : « Vous savez quelle heure il est ? Il est onze heures et demie. » Nous étions tous étonnés, mais Masson a dit qu'on avait mangé très tôt, et que c'était naturel parce que l'heure du déjeuner, c'était l'heure où l'on avait faim. Je ne sais pas pourquoi cela a fait rire Marie. Je crois qu'elle avait un peu trop bu... »

Croissance verte

Le Togo s'oriente vers un développement sobre en carbone

Pendant longtemps, la page environnement du journal Togo Matin a attiré l'attention des gouvernements africains sur la nécessité de ne pas commettre les mêmes erreurs que leurs pairs des pays développés en choisissant la croissance économique au détriment de l'environnement. Et c'est avec satisfaction que l'on a accueilli l'information selon laquelle le Togo compte s'orienter vers un développement sobre en carbone. Mais, ce n'est que le début.



Les énergies renouvelables dont le solaire sont au cœur de la croissance verte

En Conseil des ministres le mercredi 28 octobre 2020, le gouvernement togolais a examiné un avant-projet de loi autorisant l'adhésion du pays à l'accord mondial de la croissance verte, adopté le 20 juin 2012 à Rio de Janeiro, au Brésil. Cela faisait alors 20 ans que s'est tenu le sommet « planète Terre ». Il avait eu lieu du 3 au 14 juin 1992 à Rio de Janeiro. Auparavant, s'est tenue en 1972, la conférence de Stockholm en Suède.

La déclaration sanctionnant cette précédente rencontre a placé les questions écologiques au rang des préoccupations internationales et a marqué le début d'un dialogue entre pays industrialisés et pays en développement concernant le lien qui existe entre la croissance économique, la pollution de l'air, l'eau, les océans et le bien-être des peuples dans le monde entier. Quelques années plus tard à Rio, l'on a adopté une déclaration qui a fait

progresser le concept des droits et des responsabilités des pays dans le domaine de l'environnement.

La Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement témoigne de deux grandes préoccupations apparues pendant l'intervalle de 20 années séparant ces deux conférences : la détérioration de l'environnement, notamment de sa capacité à entretenir la vie, et l'interdépendance de plus en plus manifeste entre le progrès économique

à long terme et la nécessité d'une protection de l'environnement. Entretiens, il y a eu la publication d'un important rapport qui jette définitivement les bases de la conception d'un monde plus durable.

Il s'agit du rapport Brundtland publié en 1987 par la Commission mondiale pour l'environnement et le développement (CMED) (WCED 1987) mise en place par l'Organisation des Nations unies (ONU) dès 1983, avec un mandat où apparaissent déjà les termes de "sustainable development" (développement durable). On y définit le développement durable comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Depuis ces années, tous les pays sont encouragés à privilégier un développement sobre, bénéfique à la nature. Les pays développés n'ont pas d'autres choix que de se tourner vers la transition énergétique et écologique.

Ceux en développement doivent adopter des sources d'énergies propres pour leur développement. La planète souffrant déjà des choix opérés par le passé, il ne faudrait pas en rajouter. La destruction de la biodiversité est à la base de nombreux

problèmes auxquels fait face aujourd'hui le monde. Les maladies en font partie. Le réchauffement climatique menace l'existence de plusieurs espèces animales et végétales. Les conséquences sont déjà dramatiques pour l'Homme, et pourraient s'aggraver si la tendance actuelle se poursuit.

Un pays en développement comme le Togo ne peut pas rester en marge de la transition qui est en cours. La croissance verte n'est plus une option. Elle s'impose. Au risque de le regretter dans quelques années, il vaut mieux prendre les dispositions qui s'imposent dès maintenant. Les pays en développement sont d'ailleurs ceux qui souffrent le plus des mauvais choix opérés par les pays développés il y a quelques années.

L'Institut mondial de la croissance verte a donc pour but de promouvoir un nouveau modèle de croissance économique. Ce paradigme de croissance est caractérisé par un équilibre entre la croissance économique et la protection de l'environnement. Il se traduit par l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de croissance sobres en carbone.

Edem Dadzie

Rapport biodiversité et santé

On estime qu'il existe encore 1,7 million de virus non découverts chez les mammifères et les oiseaux

On ne le dira jamais assez : le lien entre la protection de la biodiversité et la promotion de la santé publique est incontestable. Le dernier rapport de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), met encore en garde les décideurs sur la nécessité de prendre des mesures fortes pour préserver l'habitat naturel des espèces animales et végétales afin d'éviter qu'elles ne libèrent des virus et autres bactéries susceptibles de causer de grands dommages à l'humanité.

La Covid-19 est au moins la sixième pandémie depuis la grande pandémie de grippe de 1918. Bien qu'elle ait ses origines dans des microbes portés par des animaux, comme toutes les pandémies, son émergence a été entièrement alimentée par les activités humaines, indique le rapport publié le jeudi 29 octobre 2020. « Il n'y a pas de grand mystère sur la cause de la pandémie de Covid-19 ou de toute pandémie moderne », a

déclaré le Dr Peter Daszak, président de Eco Health Alliance et président de l'atelier IPBES.

« Les mêmes activités humaines qui sont à l'origine du changement climatique et de la perte de biodiversité alimentent également le risque de pandémie par leurs impacts sur notre environnement. Des changements dans la façon dont nous utilisons la terre, l'expansion et l'intensification de l'agriculture et le

commerce, la production et la consommation non durables, perturbent la nature et augmentent les contacts entre la faune, le bétail, les agents pathogènes et les humains. C'est la voie vers les pandémies », a-t-il ajouté. Le risque de pandémie peut être considérablement diminué en réduisant les activités humaines qui alimentent la perte de biodiversité, par une plus grande préservation des aires protégées et par des mesures qui réduisent l'exploitation non durable des régions à forte biodiversité. Cela réduira le contact faune-bétail-homme et aidera à prévenir la propagation de nouvelles maladies, indique le rapport.

On estime qu'il existe



L'Homme doit vivre en symbiose avec la nature pour éviter tout problème

encore 1,7 million de virus non découverts chez les mammifères et les oiseaux, dont près de 850.000 pourraient avoir la capacité d'infecter les humains. Les futures pandémies émergeront plus souvent, se propageront plus rapidement, feront plus

de dégâts à l'économie mondiale et tueront plus de personnes que la Covid-19, à moins qu'il n'y ait un changement majeur dans la manière de lutter contre les maladies infectieuses, prévient le nouveau rapport.

TM

Secteur de la Santé au Togo

Les syndicats du secteur s'adressent à Moustafa Mijiyawa

Les sept centrales syndicales dans le domaine de la santé au Togo se sont adressées, hier 03 novembre 2020, à leur ministre de tutelle, professeur Moustafa Mijiyawa, ministre de la Santé et de l'Hygiène publique. A travers une conférence tenue à Lomé, ces syndicats ont rendu publique une déclaration liminaire sur leur volonté à voir plus de changement dans les conditions de travail et de vie du corps de la santé.



Les représentants des syndicats du secteur de la santé

Depuis 2008 au Togo, le domaine de la santé a connu des grèves de dénonciation des infrastructures techniques obsolètes et insuffisantes puis des mauvaises conditions de vie. Pour résorber, il a été mis en place, en avril 2018, un groupe de travail constitué de représentants du gouvernement et ceux des syndicats.

Le 20 février 2019, les conclusions des travaux ont été transmises au gouvernement avec une

rencontre entre les deux parties le 23 juillet 2019 à la primature. Par la voix du Premier ministre d'alors, Komi Selom Klassou, le gouvernement a validé les recommandations du rapport des travaux et promis leur mise en œuvre. « Malheureusement, nous constatons une légèreté dans la prise en compte de nos préoccupations par le ministre de la Santé », ont déclaré les syndicats de la santé au Togo. Lors des échanges, le 27 octobre dernier avec le ministre

Moustafa Mijiyawa, les syndicats ont exprimé leur indignation qui « a été réconfortée par le caractère dilatoire des réponses données par notre ministre de la Santé. » Suite à la crise sanitaire de coronavirus, ayant frappé en plein fouet le Togo et ce depuis le 06 mars 2020, les syndicats de la santé ont soumis quatre principales doléances, notamment la motivation de tous les agents de santé à travers une prime spéciale Covid-19, la protection du

personnel soignant dans le contexte de la Covid-19, le renforcement de l'effectif d'agents de santé à travers le concours de recrutement et la formation de tous les agents de santé à la prise en charge de la maladie. Toutes ces doléances, portées au ministre de la Santé, ont été, selon eux, prises avec légèreté par le ministre.

« Notre ministre de tutelle (professeur Moustafa Mijiyawa) a bien annoncé en juillet 2019, 07 scanners pour les 06 régions sanitaires et la construction en cours des locaux devant abriter cet équipement et ce avant fin décembre 2019. Nous sommes en novembre et fin 2020, mais les promesses du ministre n'ont pas été tenues et nous nous interrogeons sur la valeur des promesses faites », a fait comprendre, Dr Gilbert Tsolenyanu, secrétaire général du Synphot (membre de la Centrale syndicale).

Pour Rodrigue Hata Debatoba, secrétaire général du Syndicat libre des agents de santé au Togo (Sylasto), « L'accès universel aux soins suppose un cadre adéquat. Il faut réhabiliter, construire et équiper... A notre niveau, nous avons un supérieur

hiérarchique qui est notre ministre de tutelle (ministre de la Santé) », a-t-il déclaré. « Nous nous adressons à notre ministre de tutelle (Moustafa Mijiyawa)... Il faudrait qu'on prenne les choses au sérieux, c'est des urgences... Nous ne pouvons pas aujourd'hui comprendre le fait que celui là qui comprend mieux nos problèmes ne puisse pas nous satisfaire », a affirmé Nathalie Bamana Togbé, anesthésiste au CHR Tsévié, présente à la conférence.

« Nous les femmes de la santé, allons briguer la barre. Nous allons le (ministre Moustafa Mijiyawa) le dépasser et aller voir notre collègue femme, madame le Premier ministre », ajoute Mme Bamana Togbé.

Reconnaissants envers le président Faure Gnassingbé qui a rendu possible, l'assurance maladie (liée à la Covid-19) pour les agents de la santé, les syndicats du secteur interpellent le ministre Moustafa Mijiyawa pour des réponses concrètes à la prochaine rencontre du 10 novembre, tel que promis lors de la récente assise le 27 octobre dernier.

La rédaction

REMP 2021

Lomé accueille la 3^e édition des Rencontres du marché des Titres publics de l'Uemoa

Après Dakar en 2020, c'est le tour du Togo d'accueillir la rencontre annuelle des acteurs du marché des Titres des pays de l'Uemoa en 2021.

L'information a été donnée ce lundi par l'Agence Umoa - Titres ce lundi 2 novembre dans une publication sur ses pages officielles. C'est donc à Lomé que les investisseurs et pays membres du marché des Titres échangeront sur les enjeux et défis du marché régional de la dette souveraine du 20 au 22 janvier 2021 à Lomé. Selon l'AUT, les inscriptions seront bientôt ouvertes pour l'enregistrement des participants.

La deuxième édition qui s'est tenue en début d'année à Dakar a été une réussite selon les premiers responsables de l'AUT. Cette édition qui avait été organisée autour du thème «développement du marché de la dette

souveraine» a permis aux acteurs de constater que ce marché présente des niches à exploiter à conditions d'adopter de bons mécanismes de fonctionnement (réformes, réglementation, régulations...). Ainsi, pendant 3 jours (du 8 au 10 janvier 2021), les opérateurs du système financier, regroupant banquiers, directeurs d'établissements publics, opérateurs, chercheurs et universitaires ont passé en revue les enjeux, défis et opportunités du marché financier.

Faisant le bilan de l'année 2019, le directeur de l'Agence Umoa-Titres (AUT), Adrien Diouf, a déclaré qu'au terme de deux années marquées



par des réajustements, sa structure a enregistré de bonnes performances en 2019.

Ainsi, l'AUR a vu la mise en œuvre du programme de certification des acteurs du marché avec une loi constituant une étape

majeure dans les projets d'édification du marché régional des titres.

Le responsable a renseigné que : « 3420 milliards de FCFA ont été mobilisés pour le compte des 8 Etats, dont 1775 milliards,

soit 52 %, en obligations, constituant un véritable record ». Le directeur a également révélé que 20% de ce montant global ont été mobilisés sur une maturité supérieure à 5 ans.

Rachidou Zakari

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU NUMÉRO DE JEUNE AFRIQUE



FEMMES La fin du plafond de verre ?

DISPONIBLE DÈS MAINTENANT

chez votre marchand de journaux
et en édition digitale pour seulement

1€

www.jeuneafrique.com

